

Vivre à Lausanne

Autor(en): **Favre, M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1985)**

Heft 799

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est grand temps de vivre cette solidarité entre générations, entre risques (et notamment entre sexes, cf. l'assurance maternité) sur un mode plus existentiel.

- A propos d'assurance-maladie, André Gavillet proposait dans l'éditorial de DP 744 une franchise annuelle de 500 à 1000 francs à partir d'un certain revenu. Actuellement, une telle assurance «à deux vitesses» existe bel et bien sur un mode volontaire que proposent déjà de nombreuses caisses. Mais il estompe la solidarité puisque l'assuré aisé qui accepte de prendre à sa charge tous les 500 ou 1000 premiers francs de médecin et de pharmacie dans l'année bénéficie d'une importante baisse de primes. Prévu par la loi, ce même système permettrait de réduire dans une moindre mesure les cotisations de tous les membres de la caisse.

- Du fait du vieillissement de la population, le rapport entre actifs payeurs et inactifs bénéficiaires (mais on oublie toujours les bénéficiaires actifs!)

CINÉMA/TV

Publicité sur grand écran

Une fois de plus «Central-Film CEFI» présente ces jours-ci dans quatorze villes suisses les films distingués au Festival du film publicitaire de Cannes. Au total, 135 films provenant pour l'essentiel des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, du Japon et du Brésil; sur les 14 films présentés par notre pays, un seul a été primé (médaille de bronze).

L'heure et demie consacrée à visionner ces films est utile: elle permet de découvrir comment faire passer un message en moins de 120 secondes (la bande la plus courte dure 15 secondes). Les trouvailles

s'amenuisent. En période d'emploi restreint, avec un chômage fluctuant autour de 1%, les objectifs de politique sociale entrent en conflit. D'une part, la nécessité d'accroître la base des cotisants, notamment en retardant l'âge de la retraite. D'autre part, faire droit à une des plus vieilles revendications syndicales, c'est-à-dire abaisser l'âge de la retraite, ce dont on attend une redistribution des emplois libérés. La solution ne se trouverait-elle pas, comme le proposait Laurent Rebeaud (DP 732) dans une «retraite à la carte»? En l'état actuel de crispation politique (piétinement de la 10^e révision AVS), cette formule semble la seule à permettre de réaliser l'égalité hommes-femmes quant à l'âge de la retraite. Elle permettrait de choisir le moment du désengagement professionnel en fonction des ambitions de chacun. Elle autoriserait enfin un désinvestissement progressif qui faciliterait le changement du rythme de vie dont on sait combien il peut être mal vécu.

Pour inventer de nouvelles solidarités il faut cesser de penser la sécurité sociale comme un patron unique sur lequel on taille tous les uniformes.

E. B./L. T.

des créateurs sont parfois étonnantes et livrent des indications sur l'évolution de notre société. Que penser en particulier de ce film britannique qui montre un père sur le point d'accoucher, confronté ensuite au lavage des langes de bébé, le tout pour la vente d'une machine à laver? Impossible à présenter dans une société traditionnelle.

La législation et les pratiques diffèrent selon les pays. Ainsi le Grand Prix, attribué à un film de Pepsi-Cola pour les Etats-Unis, ne pourrait être diffusé en Suisse, l'attaque contre son concurrent Coca-Cola étant trop directe.

Le film publicitaire pour le cinéma et la télévision est un reflet de notre société. On ne peut l'ignorer. Il faut le déchiffrer.

ECHOS DES MÉDIAS

La radio culturelle bernoise Radio Förderband doit recourir à des aides zurichoises pour survivre; par contre, Radio Jura bernoise, sans vocation culturelle exclusive, peut compter sur les subsides du canton de Berne réservés à la culture.

* * *

Six ans après son passage du quotidien à l'hebdomadaire, trois ans après la modification de sa présentation, la *Voix ouvrière* se transforme à nouveau. A partir du 1^{er} janvier 1986, elle paraîtra sous le titre *VO réalités*. Le prix de l'abonnement ordinaire sera porté à 90 francs pour l'année et celui du numéro à 2 francs.

COURRIER

Vivre à Lausanne

«Vivre en ville / Défense de l'urbanisme», un article paru dans DP 797. A sa suite, un lecteur tient à exprimer comment «il vit Lausanne».

Je vis à Lausanne et j'aime bien ma ville.

J'habite le centre de cette cité que je hante jour et nuit, semaine et week-end.

Le dimanche, lorsque je sors de mon immeuble sur la Palud, il y a presque toujours quelques étrangers — des touristes — qui m'interpellent: leur préoccupation générale est de savoir où est le centre-ville!

... Heureusement qu'il y a le Mövenpick où se retrouvent ce jour-là les habitués des terrasses de la Palud, ceux des bistrotts de Saint-François et les touristes qui ont commis l'imprudence de s'éloigner d'Ouchy!...

Quand la solitude devient intolérable, je vais faire un tour en montagne et durant les fêtes, le seuil du

supportable étant atteint, je pars pour Paris passer quelques jours dans une ville qui est réellement touristique.

A propos, savez-vous pourquoi Lausanne est «Ville olympique»?

— Non, ce n'est pas parce que ses municipaux sont de vrais amateurs! Ce n'est pas non plus une affaire de musée! (Rien n'est plus éloigné de l'idéal olympique.) C'est bien sûr parce que Lausanne est candidate à l'organisation des Jeux d'hiver 1996. Et je dis: «Mais oui, bien sûr et bravo.»

A une condition cependant: que cela ne soit pas seulement le prétexte d'un monstre coup de pub ou l'occasion de mettre sur pied une manifestation éphémère; mais qu'un objectif préalable fondamental soit clairement énoncé: Que tout soit mis en œuvre pour redonner un sens au centre-ville.

Les atouts de Lausanne sont nombreux. Les potentialités existent aussi. Il manque à ce jour un programme et la volonté farouche de le réaliser. Cela devrait se trouver; d'autres villes l'ont fait.

M. Favre

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

«Un instant pour rêver»

Dites... Au cas où vous auriez envie de vous rendre utile...

Le président du Tribunal de district d'Aigle serait content si vous pouviez lui donner des nouvelles de Nicolet, Jean-Pierre, fils de Jean-Abram et de Marie-Madeleine, née Anne. Domicilié à Ville-neuve, il a disparu dès 1884 (mil huit cent huitante-quatre)... Je ne dirais pas que ça urge, mais quand même... Bref, vous avez jusqu'au printemps prochain pour vous faire connaître.

Autre chose: les lesbiennes genevoises préparent la VIII^e rencontre internationale de lesbiennes, qui aura lieu à Genève à Pâques prochain. Et pour

cela, elles auraient besoin de quelqu'un qui se charge de l'organisation d'une crèche... Remarquez: je ne sais pas si les mecs sont acceptés — peut-être tout de même les homos ou les bis...

Voilà qui me rappelle l'étonnement de Tristan Bernard devant les homosexuels: «Ils ont beau ne pas se reproduire, on en rencontre d'année en année davantage...»

Pour passer à un autre ordre de considérations:

Un ancien élève, Olivier Delacrétaz — et dire qu'il y en a pour se demander à quoi sert l'école! — m'envoie une longue étude de Gustave Thibon — vous savez... le philosophe du retour à la terre des années quarante, homme estimable, qui sauva la vie de Simone Weil (pas l'ancienne ministre, la philosophe de *La Pesanteur et la Grâce*) — parue dans la revue *Permanences* et consacrée à Victor Hugo! J'ai été déçu en bien, comme on dit chez nous. Une admiration indéniable, visible pour Hugo; des remarques pénétrantes, relativement peu d'énormités — il y a quelque mérite, car à bien des égards, l'auteur des *Misérables* est aux antipodes... — moins que dans tel ou tel livre récent (ce n'est pas au mien que je fais allusion!). Tout de même ceci, qui m'a fait un peu sursauter — il s'agit d'une question d'actualité, hélas:

Commentant ces vers, où Hugo s'en prend une fois de plus à la peine de mort:

*Dieu s'est réservé l'homme et vous le lui prenez.
Vous n'avez pas construit et vous osez détruire.
Dieu laisse aux hommes un instant pour rêver,
La vieillesse, le droit à la fatigue et le droit au
[remords].
De quel droit faites-vous soudainement des morts?
Etc.*

Thibon écrit:

«Ces vers sont étonnants. Seulement, évidemment, on peut dire le contraire: qu'on renvoie l'âme à Dieu et que Dieu la juge. Dans je ne sais quelle pro-

vince de France, sur le glaive du bourreau était écrit: «Toi seul es juge, Seigneur Jésus.»

Vrai, je préfère le commentaire de Camus, qui écrit dans ses *Réflexions sur la guillotine*:

«... (O)n pouvait lire sur l'épée du bourreau de Fribourg, la formule «Seigneur Jésus, tu es le Juge». Le bourreau se trouve alors investi d'une fonction sacrée. Il est l'homme qui détruit le corps pour livrer l'âme à la sentence divine, dont nul ne préjuge. On estimera peut-être que de pareilles formules traînent avec elles des confusions assez scandaleuses. Et sans doute, pour qui s'en tient à l'enseignement de Jésus, cette belle épée est un outrage de plus à la personne du Christ.»

Du moins Thibon ne songe-t-il pas à faire dire à Hugo le contraire de ce qu'il a dit, et c'est déjà beaucoup, et c'est plus par exemple qu'on n'en peut trouver dans l'article que M. Gateau consacre au *Victor Hugo et le roman visionnaire* de Victor Brombert! (*Gazette* du 16 XI).

Mais lisez plutôt Ziegler!

J. C.

Cadeau hebdomadaire

Un «Délicieux Présent» pour vos amis, un plaisir hebdomadaire? Offrez donc DP!

Je souhaite offrir un abonnement à **Domaine Public** à:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NP: _____ Localité: _____

Facture à adresser à:

